



Compte-Rendu de la réunion de démarrage du WP3 « Perception » Projet INTERREG FR CH (2024-2026) ALGA

Objectifs de la réunion:

- Présentations des différents intervenants
- Lancer officiellement le début des actions du WP3
- Présenter Chloé DUYME, en stage du 1^{er} juillet au 18 octobre 2024
- Rappeler les objectifs du WP3 et les actions menées au cours de la première année
- Discuter du travail de début de stage (collecte de données socio-professionnelles, aire d'étude, bibliographie)

Réunion en distanciel via Teams

Etaient présents :

FR : Jacquet S, Anneville O, Richard A, Bolognesi T, Soullignac F, da Costa P

Excusés :

FR : Guillard J, Caudron A., Dorioz J.M.

Présentation Chloé Duyme:

Etudiante à l'ISARA, école d'ingénieur en Agronomie de Lyon, Chloé Duyme termine sa 3^{ème} année de cursus d'ingénieur et doit réaliser un stage de césure avant l'entrée en 4^{ème} année (M1), d'une durée de 12 à 14 semaines. Ce stage est intitulé « Caractérisation des effets d'un bloom algal dans le Léman sur les services écosystémiques, pour différents groupes de population représentatifs du territoire lémanique » et s'effectuera dans les locaux d'INRAE de Thonon, sous la supervision d'A. Richard et P. da Costa entre le 1^{er} juillet et le 18 octobre 2024.

Discussions et décisions

Après un rappel des objectifs, les discussions ont porté sur 3 points principaux :

Aire d'étude :

Proposition : s'intéresser au bassin versant lémanique, en ajoutant certains territoires proches sur le bassin du Rhône aval (canton de Genève et communes du département de l'Ain) et de



l'Arve (communes de Haute-Savoie). Incertitudes sur la prise en compte du Rhône valaisan étant donné la taille du bassin et l'éloignement au lac.

S. Jaquet propose une approche systématique déterminées en fonction de l'éloignement au lac (ex : bande 10 km). T. Bolognesi propose de définir la limite du bassin sur le Rhône amont en fonction de niveau de qualité physico-chimique du Rhône (apports P et N au niveaux des STEPs ?). Limiter aux alentours de Martigny ou Sion ? Les données seront demandées à la CIPEL.

Problématique du nombre importants d'habitants : 1.6 millions à l'échelle du bassin lémanique, sachant que les grandes agglomérations sont situées en zone littorales. Cette population peut être limitante pour la représentativité du questionnaire. Voir comment réduire.

P. da Costa rappelle qu'il faut rester dans la zone d'influence du lac, de préférence 5-10km. On peut sortir du bassin si la ressource est utilisée en-dehors (ex : ressource en eau).

Echanges sur la place de l'agriculture au niveau du bassin versant. La pollution domestique semble en bonne partie endiguée (traitement STEPs), la question des micropolluants et phytosanitaires demeure. Question sur l'intégration des facteurs causaux dans l'aire d'étude, notamment les surfaces agricoles et industrielles.

Une réflexion est encore en cours pour délimiter précisément les limites du bassin. Pour l'instant les données seront collectées à l'échelle des départements de Haute-Savoie et de l'Ain pour la France et des cantons de GE, VD et VS.

Sources de données socioprofessionnelles

Chloé Duyme a commencé à lister les données disponibles sur le site de l'INSEE et de l'Office Fédéral de la Statistique (population par commune, % des catégories socio-professionnelles, taux d'emploi, % par âges, salaires moyens...). Les données n'étant pas au même format, une première phase de compilation et de comparaison des données sera réalisée. Les données seront collectées à une échelle communale ou intercommunale, de manière à pouvoir sélectionner dans un second temps uniquement les territoires d'intérêts.

Autres sources possibles : statistiques OCDE, observatoire du Léman (contact Anthony Lehmann, travail en lien avec la CIPEL : Giulia Marti et Nicole Gallina), guichets cantonaux

Synthèse sur la perception

S. Jaquet rappelle que les archives de l'ASL pourront aussi être une source de données intéressantes, tant sur les SEs associés au Léman que sur les impacts (travail en cours par JM Dorioz et V. Mottin).

P da Costa : les pollueurs interviendront dans le chiffrage des plans d'action (établissement de scénarios proposés dans l'enquête 2025).

Important de se focaliser sur la perception des parties prenantes qui bénéficient des SEs.

Article T. Bolognesi et G. Pflieger sur l'interdépendance des SEs liés à l'eau sur le canton de GE.

Prochaine réunion :

En fonction de l'avancement du travail de stage, d'ici fin septembre.